

LES MAISONS DE QUARTIER

DE ST-NAZAIRE



Conception : Maxime Bée - Fédération Centres Sociaux 44 - 2024

MQ Avalix-Nord
3 Rue du Dr A. Calmette
02.40.70.95.92

MQ Bouletterie-Richarderie
29 Rue des Frênes
02.40.70.35.22

MQ Chesnaie-Trébale
1 Rue des Ajoncs
02.28.55.99.90

MQ Immaculée-Beauregard
92 route du Château de Beauregard
02.51.10.11.20

MQ Kerlédé
70 Rue Ferdinand Buisson
02.40.53.50.00

MQ Méan-Penhoët
1 Rue Emile Combes
06.19.64.16.79



Le pacte de coopération est un cadre partenarial qui affirme la volonté partagée de collaboration entre les Maisons de Quartier et les acteurs publics, autour de sujets croisant les enjeux de chacun.

2020 : les 2 premiers pactes de coopération sont signés à Saint-Nazaire

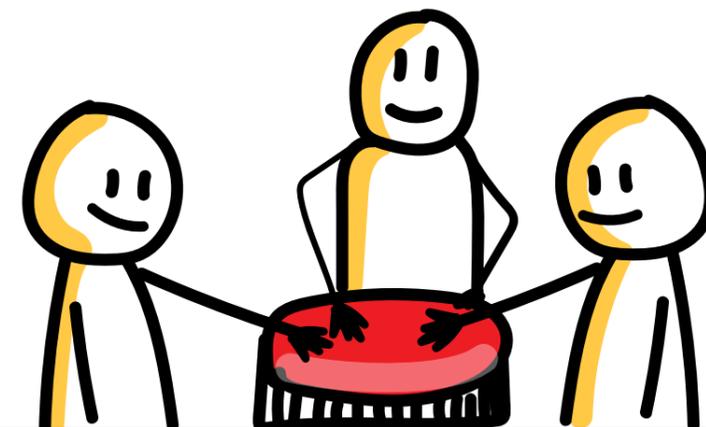
2022 : les 6 Maisons de Quartier ont signé un pacte de coopération avec leurs partenaires.

2024 : Une volonté d'aller plus loin en permettant à chaque acteur de mieux s'approprier cet outil qu'est le pacte de coopération.

Nous vous souhaitons une belle (re)découverte !

LES PACTES DE COOPÉRATION :

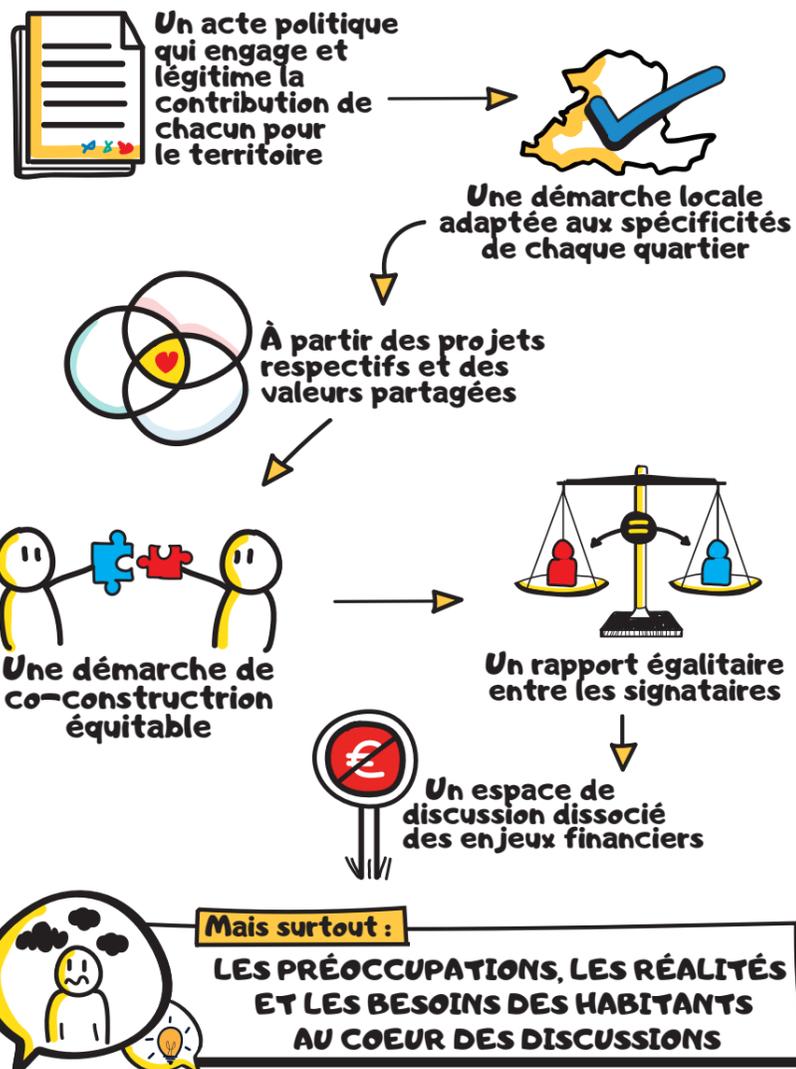
UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DES HABITANT.E.S DE SAINT-NAZAIRE



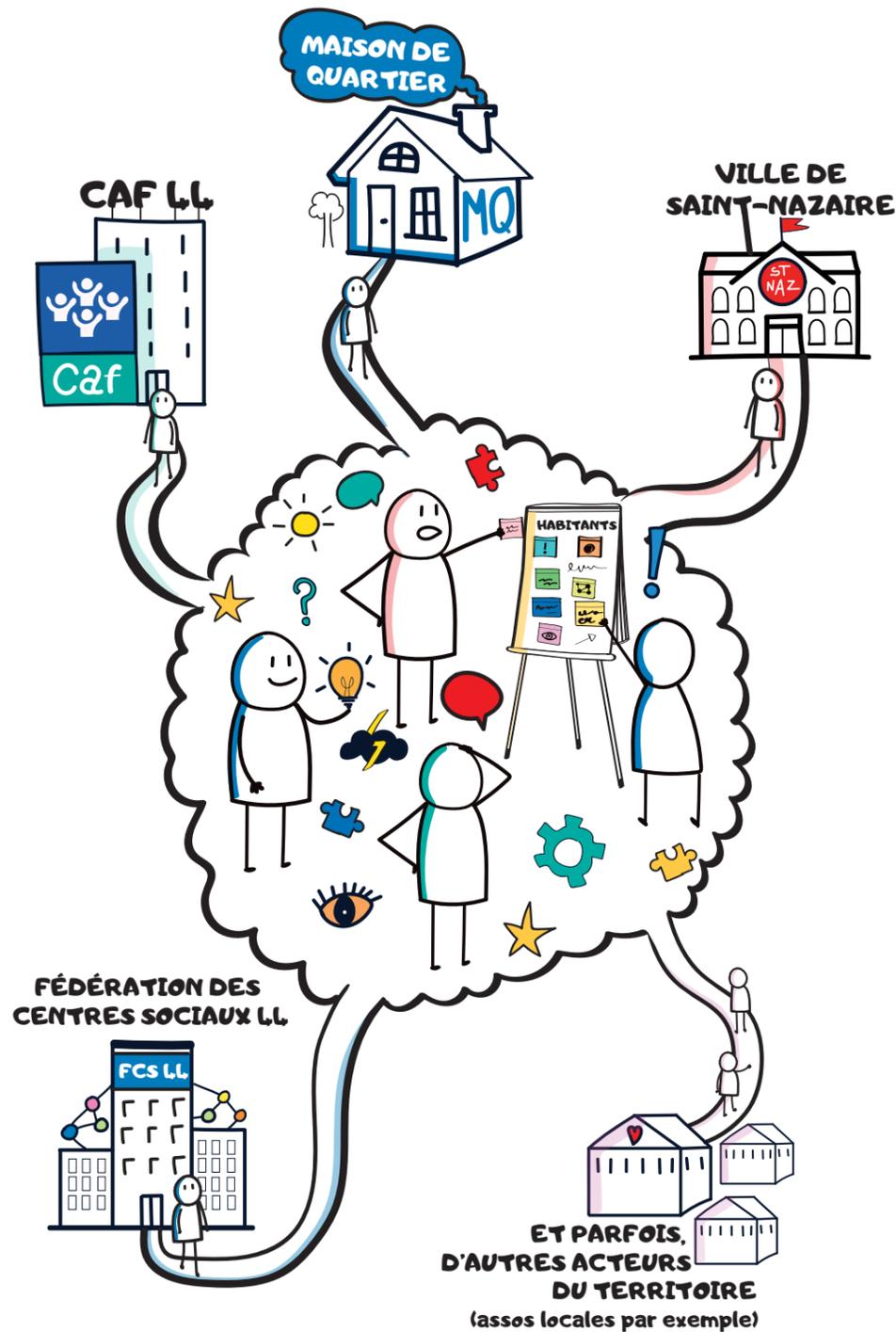
Le pacte de coopération c'est...

un accord politique qui engage les partenaires du territoire à mener une réflexion commune sur des enjeux partagés, avec pour finalité de répondre aux préoccupations, aux réalités et aux besoins des habitants.

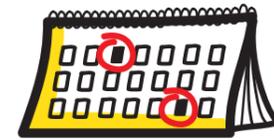
Il repose sur des PRINCIPES et des VALEURS



Les SIGNATAIRES du pacte de coopération :



CONCRÈTEMENT :



Des rencontres régulières



Un espace privilégié de réflexion et de co-construction



Sur la durée de vie du projet social



sur des thématiques identifiées collectivement

Quelques exemples :

Isolement social en lien avec les freins à la mobilité

Accompagnement socio-éducatif des enfants seuls sur l'espace public

Accompagnement des habitants à travers le numérique

Accès aux droits des familles éloignées des institutions

Pratiques culturelles émancipatrices

Et bien d'autres encore !

PERSPECTIVES

- ★ Renouveler les pactes arrivant à échéance en reposant les ambitions partagées
- ★ S'autoriser un cadre souple pour favoriser l'émergence d'expérimentations collectives
- ★ Faciliter l'appropriation et l'engagement des acteurs politiques dans cette belle dynamique partenariale

à suivre ...